

# LÀ AUSSI, LES DROITS HUMAINS EXISTENT

## Lettre à Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

Monsieur le Président de la République,

La plupart des familles expulsées ces dernières années de leur domicile à Malabo, Bata et Kogo, et dont le nombre s'élève à plus d'un millier, n'ont toujours pas été indemnisées du préjudice qu'elles ont subi. Nombre d'entre elles sont par conséquent contraintes de vivre dans des conditions déplorables, sur des sites surpeuplés.

Par ailleurs, beaucoup d'autres vivent encore sous la menace d'une nouvelle expulsion forcée.

Je vous demande instamment, en votre qualité de Président de la République de Guinée équatoriale, de veiller à ce que votre gouvernement mette un terme aux expulsions forcées, que les personnes qui ont été victimes de ces pratiques se voient accorder une indemnisation appropriée pour le préjudice subi, et que celles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins bénéficient sans délai d'une solution de relogement convenable, afin que la priorité soit donnée aux personnes les plus vulnérables.

Le gouvernement équato-guinéen doit élaborer des propositions visant à garantir aux personnes vivant dans des quartiers informels la sécurité légale de l'occupation ainsi que l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires de qualité.

Je vous engage également à adopter des directives relatives aux expulsions qui soient conformes au droit international en matière de droits humains et qui reposent sur les Principes de base et directives des Nations unies sur les expulsions forcées et les déplacements liés au développement.

LE LOGEMENT,  
C'EST UN DROIT HUMAIN  
AMNESTY  
INTERNATIONAL

